

Formation Continue : Compétences + Engagement

Module court 5 : Educabilité, bientraitance et co-construction : l'éthique du projet

Intitulé du module	Educabilité, bientraitance et co-construction : l'éthique du projet
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre les principes fondamentaux d'éducabilité et leur rôle dans l'accompagnement social.• Distinguer bientraitance et bienveillance dans une approche d'éthique professionnelle.• Développer une posture de co-construction et de reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.• Poser les bases éthiques et pratiques d'un projet d'accompagnement ajusté, individualisé et responsabilisant.• Situer le projet comme une dynamique humaine, temporaire et éthique, à travers l'approche de Michel Boutinet.
Public visé / Prérequis	<p>Public visé : Professionnels du travail social, de l'accompagnement, de l'animation ou de l'éducation populaire.</p> <p>Prérequis : Volonté d'analyser ses représentations sur les capacités d'apprentissage et d'autonomie des publics.</p>
Durée et modalités	<p>Durée : 1 jour (7h)</p> <p>Modalités : Présentiel, distanciel ou hybride, en intra ou inter</p>
Contenu détaillé et déroulé pédagogique	<p>9h00–10h30 – L'éducabilité comme principe fondateur</p> <ul style="list-style-type: none">- Activité : discussion décalée : « Les personnes accompagnées sont-elles toutes éducatibles ? »- Apports : notion d'éducabilité universelle, plasticité, changement et potentiels- Références : Philippe Meirieu, Cifali, Freinet, Deligny <p>10h45–12h15 – Bientraitance, bienveillance et limites éthiques</p> <p>Activité : analyse de cas : quand la bienveillance devient contrôle ou infantilisation</p> <p>Apports : bientraitance institutionnelle, CNES, charte de bientraitance</p> <p>13h30–15h00 – Co-construction et reconnaissance de l'autorité du sujet</p> <ul style="list-style-type: none">- Activité : atelier « Projet co-construit ou projet imposé ? »- Apports : Michel Autès (accompagnement vs prise en charge), Yann Le Bossé (DPA), autodétermination <p>15h15–16h30 – L'éthique du projet selon Michel Boutinet**</p> <ul style="list-style-type: none">- Activité : réflexion en petits groupes : comment construire un projet qui respecte l'autre sans le figer ?

	<p>- Apports : Michel Boutinet (le projet comme pari sur l'avenir, acte éthique et incertain), temporalité, inachèvement, co-construction de sens</p> <p>16h30–17h00 – Clôture : posture éthique et engagement professionnel</p> <p>- Activité : chaque participant élabore un principe directeur éthique pour son accompagnement</p>
Méthodes pédagogiques mobilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie active, apports théoriques et débats critiques • Co-analyse de situations, auto-questionnement, travail de groupe
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de positionnement éthique • Restitution orale d'un cadre bientraitant personnalisé • Grille d'observation de postures bientraitantes
Modalités de suivi de l'exécution de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles d'émargement, attestation de présence • Suivi post-formation à la demande
Sanction visée	Attestation de fin de formation mentionnant les compétences travaillées
Accessibilité handicap	Adaptation possible du contenu, du rythme et des supports pour les personnes en situation de handicap, sur la base de l'entretien de positionnement en amont
Tarifs et financement	<ul style="list-style-type: none"> • Inter : à partir de 500 € par participant • Intra : selon effectif (1 500 € à 2 800 €) • Financement : OPCO, collectivités, plan de développement des compétences etc.
Formateur référent	Caglar ERSOY, formateur, éducateur spécialisé, fondateur de F2CE.
Annexes pédagogiques et liens utiles	<p>Outils péda :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte de bientraitance (HAS ou adaptée) • Citations clés (Meirieu, Cifali, Le Bossé, Boutinet) • Grille d'analyse de projet bientraitant • Fiche pratique : distinguer bienveillance et bientraitance <p>Liens utiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • RBPP HAS : Haute Autorité de Santé - L'accompagnement au développement de l'autodétermination et du pouvoir d'agir des personnes en ESSMS – Note de cadrage • Yann Le Bossé (DPA) : Rencontre avec Yann le Bossé 1/6 - Quelle différence entre « participation » et « pouvoir d'agir »? • Michel Boutinet (projet et éthique) : https://www.cairn.info/revue-connexions-2009-1-page-41.htm